

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 DECEMBRE 2023

Le jeudi sept décembre deux mil vingt-trois, le Conseil Communautaire s'est réuni à la Salle du Casino de SARREBOURG, sous la présidence de Monsieur Roland KLEIN, Président, à la suite de la convocation adressée le 01/12/2023, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Etaient présents :

#### Délégués titulaires :

M. PELTRE, E. DENNY, R. UNTERNEHR, B. JACQUES, P. MARTIN, S. HOLTZINGER, F. KLOCK, F. KLEIN, B. PIATKOWSKI, D. MARCHAL, M. HENRY, F. GAUTHIER, R. RUDEAU, J. HICK, R. ASSEL, P. MICHEL, A. CHABOT, F. BECK, D. BERGER, P. KLEIN, C. GASSER, L. MOALLIC, H. HELVIG, J-M MAZERAND, J-L NISSE, J-J REIBEL, D. GEORGES, G. FIXARIS, C. ETIENNE, J. WEBER, J-L HUBER, H. MORQUE, N. MANGIN, Z. MIZIULA, P. SINTEFF, J-L CHAIGNEAU, D. LERCH, S. ERMANN, D. LOUTRE, G. LEYENDECKER, A. UNTEREINER, M. FROELICHER, P. HERRSCHER, R. GILLIOT, L BOUDHANE, A. CANFEUR, A. JEANDEL, H. KAMALSKI, A. MARTY, L. MOORS, P. SORNETTE, S. WARNERY, C. ZIEGER, R. BIER, N. PIERRARD, F. BAUMANN, M. BACHET, M. SCHIBY, R. MARCHAL

#### Délégués titulaires excusés :

B. JENIE, M-F BECKER, C. VIERLING, B. KRAUSE

#### Délégués titulaires non excusés :

E. RIEHL, A. GENIN, M. BARTEL, M. KLEINE, C. THIRY, C. SIMERMAN, S. SCHITTLY, A. LITTNER, A. STAUB, B. HELLUY, F. BECKER, R. BOUR, B. SIMON, J-M WAGENHEIM, J-P JULLY, C. ARGANT, M-R APPEL, M-V BUSCHEL, C. BOUDINET, E. HOLTZCHERER, J-L RONDOT, B. WEINLING, K. HERZOG, K. COLLINGRO, F. MATHIS, G. BAZARD, C. BENTZ, N. BERBER, V. FAURE, C. HENRY, E. KREKELS, F. KUHN, C. MARTIN, J-Y SCHAFF, G. BURGER, M. ANDRE, J. BARTOLIK

#### Délégués suppléants :

T. DUVAL, C. LILAS, J. VERRIER, D. BAUMGARTEN, G. ZINCK, J-J UNTEREINER, H. VOINOT, B. JANSON

#### Procurations :

C. ERHARD à P. MARTIN, M. POIROT à M-V BUSCHEL, F. DI FILIPPO à A. MARTY, B. PANIZZI à L. BOUDHANE, S. HORNSPERGER à N. PIERRARD, C. CHRISTOPHE à M. SCHIBY

#### Secrétaire de séance :

B. PIATKOWSKI

## ORDRE DU JOUR :

---

Désignation du secrétaire de séance  
Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 26/10/2023  
Compte-rendu des décisions du Président prises par délégation

### FINANCES

- 2023-151 Budget Assainissement 2023 – Transfert de produits d’activités annexes sur le Budget Assainissement non collectif 2023
- 2023-152 Vente de tentes
- 2023-153 Budgets 2023 – Admissions en non valeurs
- 2023-154 Constitution de provisions pour clients douteux – Budget Principal – SPAC – Bâtiments – Pépinière et Tourisme 2023
- 2023-155 Budget Principal 2023 – Décision modificative de crédits n° 1
- 2023-156 Eaux pluviales – Subvention au Budget Assainissement 2023
- 2023-157 Tarif ordures ménagères – Exercice 2024
- 2023-158 Hébergement touristique – Gîte de la Bridolée – Demande de subvention
- 2023-159 Subvention aux associations – Décembre 2023
- 2023-160 Salle du Casino – Tarif de location
- 2023-161 Moselle Fibre – Convention de retour financier 2023

### PATRIMOINE

- 2023-162 Mise en conformité du système d’assainissement – RECHICOURT LE CHATEAU – Achat de terrain
- 2023-163 Acquisition d’une parcelle n° 42 à intérêt écologique à SARRALTROFF (abroge la délibération n° 2023-139)
- 2023-164 Cession de bâtiment à MOUSSEY
- 2023-165 Relais petite enfance – Lieu d’accueil enfants parents – Acquisition d’un plateau – Quartier Gérôme
- 2023-166 Réhabilitation du Casino – Demande de subventions

### RESSOURCES HUMAINES

- 2023-167 Désignation d’un référent déontologue
- 2023-168 Contrat d’assurance des risques statutaires 2025-2028 – Habilitation du Centre de Gestion de la Moselle
- 2023-169 Création d’un emploi non permanent dans le cadre d’un contrat de projet

### HABITAT

- 2023-170 Convention Action Cœur de Ville SARREBOURG- Opération de revitalisation de territoire (ORT) – Avenant n° 3
- 2023-171 PLH – Plateforme LOJ’TOIT – Convention de soutien financier

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 2023-172 Sentiers de randonnée – Renouvellement convention d’entretien et d’aménagement – Participation financière 2024-2026

### FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

- 2023-173 Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l’artificialisation des sols

### GEMAPI

- 2023-174 Marché public de maîtrise d’œuvre de restauration et de gestion du ruisseau de SAINT-QUIRIN - Résiliation
- 2023-175 Marché public de maîtrise d’œuvre de restauration et de gestion de la Sarre réunie entre Moulin de HOFF et moulin de SARRALTROFF – Résiliation

### ASSAINISSEMENT

- 2023-176 Mise aux normes du système d’assainissement – Lot 7 : BERTHELMING- ROMELFING – Mission de maîtrise d’œuvre – Avenant n° 1

**EMPLOI – FORMATION**

2023-177 1 Véhicule pour l'Emploi – Convention de financement – Avenant 1

**INTERET COMMUNAUTAIRE**

2023-178 Statut – Intérêt communautaire

**TRANSPORT**

2023-179 Délégation réseau de transport urbain – Avenant 6

**CULTURE**

2023-180 Réalisation d'un long métrage – Convention de participation financière



## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Benoît PIATKOWSKI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

## DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT et en vertu de la délibération du 12/01/2017, Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire des décisions prises par délégation, à savoir :

N°	Objet	Entreprise	Montant HT	Date	Service
41	Avenant de transfert Telerep Lot 1 Réchicourt	TELEREP	- €	24/10/2023	Assainissement
42	Étude itinéraire cyclable Eurovélorute 5	IRIS CONSEILS REGION	Tranche ferme: 33 710,00 € Tranche optionnelle 1 : 9 760,00 € Tranche optionnelle 2 : 39 550,00 € Tranche optionnelle 3 : 83 020,00 €	09/11/2023	BP
43	Virement de crédit 022 --> 014	ASSAINISSEMENT	1 000,00 €	16/11/2023	Assainissement
44	Bail location piste aérodrome	Ministère de la Justice	500,00 €	16/11/2023	Aménagement

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Les Délégués Communautaires sont appelés à approuver le procès-verbal des séances du Conseil Communautaire du 26/10/2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité ledit procès-verbal.